



Conseil économique et social

Distr. générale
16 janvier 2017
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux

Douzième session

Genève, 27 et 28 mars 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la douzième session¹

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 27 mars 2017 à 10 heures,
dans la salle VIII

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux :
Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale.
3. Partenaires et contributions attendues.
4. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.
5. Questions diverses.
6. Date et lieu de la prochaine session.
7. Résumé des principales décisions prises.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 00 39).



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

Document

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/23.

2. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale

Les membres du Groupe examineront les initiatives menées à l'échelle nationale et internationale concernant les effets des changements climatiques et l'adaptation des réseaux et nœuds de transport à ces changements. Le Groupe voudra peut-être réfléchir à la meilleure manière de mettre à profit ces informations dans le cadre de ses activités.

3. Partenaires et contributions attendues

Le Groupe sera informé par les représentants de diverses entités de l'ONU concernées, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), et éventuellement des responsables des projets d'autoroute transeuropéenne (TEM), de chemin de fer transeuropéen (TER) et des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA), de la contribution concrète apportée par leur organisation ou projet aux travaux du Groupe.

Les membres du Groupe souhaiteront peut-être également faire des recommandations en vue de renforcer la coopération avec ces entités et projets.

4. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts

Lors de ses sessions précédentes, le Groupe a examiné et approuvé les grandes lignes de son rapport final et le questionnaire à envoyer pour recueillir toutes les données et informations pertinentes. Les membres du Groupe souhaiteront peut-être étudier le projet d'analyse des réponses au questionnaire communiqué par le secrétariat, ainsi que d'autres questions ayant trait aux objectifs du Groupe, comme les réseaux de transport et l'application SIG, et faire part de leurs observations et conseils à ce sujet.

Document

Document informel n° 1.

5. Questions diverses

Le Groupe d'experts voudra peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt pour ses travaux.

6. Date et lieu de la prochaine session

Le Groupe d'experts est invité à prendre note du fait que sa treizième session devrait en principe se tenir à Genève les 22 et 23 juin 2017.

7. Résumé des principales décisions prises

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétaire élaborera, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.
